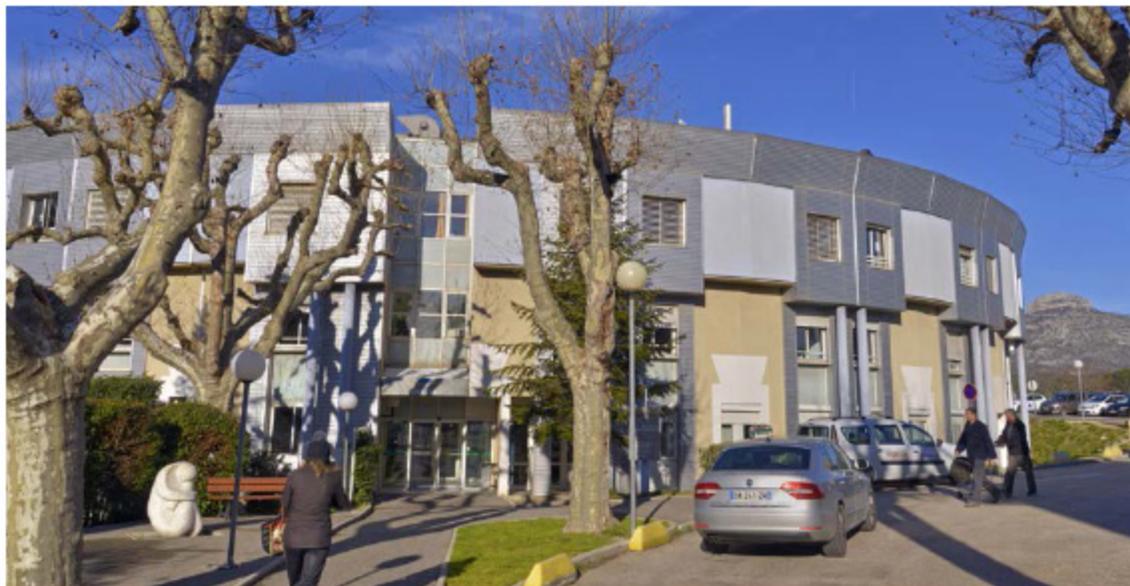


HÔPITAL : L'ARS CONFIRME LE MAINTIEN DU SERVICE DE LA RÉANIMATION

Faisant suite aux courriers du maire adressés en 2017 et en 2018 à l'Agence Régionale de Santé après l'annonce de la transformation du service de réanimation, le Directeur général vient de confirmer son engagement pour le maintien de la réanimation dans son fonctionnement actuel jusqu'en 2025.



En avril 2018, le maire Gérard Gazay réécrivait de nouveau à l'ARS pour lui souligner que la recomposition du service de réanimation était prématurée et qu'elle ne devait être envisagée que dans le cadre de la réorganisation territoriale des Bouches du Rhône en matière de soins critiques et de la modernisation des hôpitaux publics, projet qui s'étend jusqu'en 2025.

Dans sa réponse reçue début juin, le

Directeur général de l'ARS s'est dit « attentif aux arguments » présentés par le maire et lui a confirmé « le maintien de la réanimation d'Aubagne dans son fonctionnement actuel » d'ici là. Rien ne sera donc fait avant.

Volonté réaffirmée pour le pôle public-privé

Ces échanges ont été l'occasion pour le maire de réitérer sa volonté de travailler

à la mise en place d'une offre de soins public-privé de qualité et de proximité sur un site unique sur le territoire aubagnais et pour l'ARS de confirmer « la concrétisation de la collaboration public-privé entre le Centre Hospitalier Edmond Garcin et la clinique de la Casamance qui a débuté avec succès par l'ouverture de la maternité, regroupée sur le site de l'Hôpital, et qui devra se poursuivre par des rapprochements sur d'autres thématiques ».